



RÈGLEMENT 1253

décrétant un emprunt de 2 700 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection de la rue Rolland, y compris les conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et le mur de soutènement, incluant le coût des travaux, les honoraires professionnels pour la surveillance, les frais inhérents, les taxes, les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 2 700 000\$

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 15 janvier 2018 à 20 h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle étaient présents messieurs les conseillers

Pierre Lafond	District 1
Roch Bédard	District 2
Robert Bélisle	District 3
Martin Jolicoeur	District 4
Frédérique Cavezzali	District 5
Céline Doré	District 6

sous la présidence de madame la mairesse Nadine Brière.

Tous membres dudit conseil et en formant le quorum.

ATTENDU QUE des travaux pour la réfection des infrastructures d'une partie de la rue Rolland sont nécessaires;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle ne dispose pas actuellement des sommes requises pour payer le coût de ces travaux;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt pour payer le coût des travaux, incluant tous les frais inhérents;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté avec l'avis de motion;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 18 décembre 2017 par monsieur le conseiller Robert Bélisle;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal 3 jours ouvrables avant la présente séance;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 Emprunt

Le conseil est autorisé à faire réaliser des travaux de réfection de la rue Rolland (de l'allée d'accès du garage municipal jusqu'à la rue Saint-Georges), lesquels inclus les conduites d'aqueduc, les conduites d'égout sanitaire et pluvial et le mur de soutènement (rue Proteau).

Pour ce faire, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 700 000 \$ pour assumer le coût des travaux, les honoraires professionnels pour la surveillance, les frais inhérents, les taxes et les imprévus.

Les estimations détaillées des coûts sont préparées par la trésorière, madame Brigitte Forget datée du 12 décembre 2017 (Annexe A) et par monsieur Alexandre Latour, ingénieur de la firme Équipe Laurence – Experts-conseil, datée du 30 novembre 2017 (Annexe B).

Elles sont jointes au présent règlement.

Article 2 Dépense

Le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder le montant de 2 700 000\$ pour les fins du présent règlement.

Cette somme inclut l'ensemble des honoraires professionnels pour la surveillance, des frais inhérents, des taxes et des imprévus, tel qu'il appert à l'annexe A.

Article 3 Terme de l'emprunt

L'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

Article 4 Bassin de taxation – réseau d'aqueduc

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **22,71%** l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d'aqueduc, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d'aqueduc municipal, lesquels sont identifiés en bleu sur le plan joint à l'annexe C et daté du 12 décembre 2017, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5 Bassin de taxation – égout sanitaire

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **14,99%** de l'emprunt pour la portion visant la réfection de la conduite d'égout sanitaire, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d'égout sanitaire municipal du secteur de l'usine de traitement des eaux usées de Mont-Rolland, lesquels sont identifiés en brun sur le plan joint à l'annexe D, datée du 12 décembre 2017, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6 Bassin de taxation – égout pluvial

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **4,57%** de l'emprunt pour la portion visant la réfection de la conduite d'égout pluvial, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d'égout pluvial municipal du secteur de l'usine de traitement des eaux usées de Mont-Rolland, lesquels sont identifiés en vert par le plan joint au présent règlement sous l'annexe E, datée du 12 décembre 2017, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 7 Bassin de taxation – réfection de rue et pavage

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **57,73%** de l'emprunt pour la portion visant la réfection complète de la chaussée, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 8 Affectation

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 9 Appropriation de contribution ou subvention

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme du remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

Article 10 Disposition finale

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion	18 décembre 2017
Adoption	15 janvier 2018
Approbation par les personnes habiles à voter	30 janvier 2018
Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	1 ^{er} mars 2018
Entrée en vigueur	7 mars 2018

Signé à Sainte-Adèle, ce 12^e jour du mois mars de l'an 2018.

(s) Nadine Brière

(s) Simon Filiatreault

Nadine Brière
Mairesse

Simon Filiatreault
Greffier et directeur des Services
juridiques

CERTIFICAT D'APPROBATION

RÈGLEMENT 1253

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* :

« Règlement 1253 décrétant un emprunt de 2 700 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection de la rue Rolland, y compris les conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et le mur de soutènement, incluant le coût des travaux, les honoraires professionnels pour la surveillance, les frais inhérents, les taxes, les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 2 700 000\$ ».

Adoption	15 janvier 2018
Approbation par les personnes habiles à voter	30 janvier 2018
Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	1 ^{er} mars 2018

(s) Nadine Brière

(s) Simon Filiatreault

Nadine Brière
Mairesse

Simon Filiatreault
Greffier et directeur des Services
juridiques

"ANNEXE A"
VILLE DE SAINTE-ADÈLE

Travaux de réfection des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial sur la rue Rolland

RÈGLEMENT 1253

Coût des travaux

Coût des travaux (Annexe B) 2 273 225 \$

Frais incidents

Honoraires de surveillance	25 000 \$	
Honoraires contrôle de la qualité	15 000 \$	
Honoraires d'arpenteurs	2 500 \$	
Avis divers et permis	1 500 \$	
Taxes	121 529 \$	
Imprévus (autres que ceux inclus dans le coût des travaux)	118 246 \$	
Frais de financement	143 000 \$	426 775 \$

Coût total du projet

2 700 000 \$

Financement

Emprunt 20 ans

2 700 000 \$


Brigitte Forget
Trésorière
Le 12 décembre 2017

DATE : Le 30 novembre 2017
 PROJET : Rue Rolland
 Réfection de chaussée, du réseau
 d'aqueduc et des réseaux d'égouts
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.32



RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

RÉSUMÉ

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	TOTAL
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER	40 000 \$
2.0	DÉMOLITION	54 400 \$
3.0	CONDUITE D'EAU POTABLE	345 750 \$
4.0	ÉGOUT SANITAIRE	228 150 \$
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE	69 500 \$
6.0	FOSSÉS LATÉRAUX	3 500 \$
7.0	TERRASSEMENT	189 200 \$
8.0	FONDATIONS DE CHAUSSÉE	449 050 \$
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX	336 950 \$
10.0	BORDURE ET TROTTOIR	114 625 \$
11.0	MUR DE SOUTÈNEMENT	150 500 \$
12.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE	79 000 \$
13.0	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	2 600 \$
14.0	MARQUAGE ET LIGNAGE	5 000 \$
15.0	TRAVAUX NON PRÉVISIBLES (10%)	205 000 \$
	Sous-total	2 273 225 \$
	TPS (5 %)	113 661 \$
	TVQ (9,975 %)	226 754 \$
	TOTAL	2 613 640 \$

ÉQUIPE LAURENCE INC.

Préparé par: Jean-Michaël Dufort, ing. jr

Vérifié par: Alexandre Latour, ing.

DATE : Le 30 novembre 2017
 PROJET : Rue Rolland
 Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et
 des réseaux d'égouts
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.32



RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER ► CCDG, section 10 <ul style="list-style-type: none"> ▪ locaux de chantier ▪ détournement de la circulation par secteur ▪ protection des utilités publiques ▪ nettoyage et régalinge final ▪ arpentage de construction ▪ soutient et protection poteaux Hydro Québec ▪ relevé <i>tel que construit</i> (devis section 2B, article 14) ▪ frais généraux et autres frais ▪ nettoyage journalier des surfaces (devis section 2B, art. 10) ▪ montant inclus dans chacun des prix unitaires du présent bordereau 	---	---	---	40 000 \$
1.1	Gestion de la circulation <ul style="list-style-type: none"> ▪ détournement de la circulation par secteur et maintien de la circulation locale ▪ signalisation des travaux ▪ incluant utilisation de signaleur ▪ incluant feux de circulation 	---	---	GLOBAL	40 000 \$
2.0	DÉMOLITION				
2.1	Enlèvement du pavage existant <ul style="list-style-type: none"> ▪ pulvérisation (ou excavation) du pavage existant ▪ incluant traits de scie ▪ disposition hors du site ▪ épaisseur du pavage de ± 100 mm 	8 600	m ²	4,00 \$	34 400 \$
2.2	Enlèvement du mur de soutènement existant <ul style="list-style-type: none"> ▪ abattage des arbres et arbustes ▪ enlèvement de la clôture en place ▪ excavation et chargement des blocs de béton et disposition à l'endroit spécifié par la ville ▪ transport hors du site des débris dans un site autorisé 	---	---	global	20 000 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
 PROJET : Rue Rolland
 Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et
 des réseaux d'égouts
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.32

RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.0	CONDUITE D'EAU POTABLE ➤ BNQ 1809-300 ➤ Tous les boulons et écrous doivent être en acier inoxydable de type 304				
3.1	Installation d'un réseau d'alimentation temporaire en eau potable, avec protection incendie	---	---	GLOBAL	35 000 \$
3.2	Conduite d'eau potable <ul style="list-style-type: none"> ▪ CPV, 200 mm Ø, DR-18 ▪ incluant excavation, assise, enrobage et remblayage ▪ incluant ruban de détection ▪ incluant fil de cuivre n° 8 attaché à la bride des poteaux-incendie 	865	m.lin	180,00 \$	155 700 \$
3.3	Branchements de service <ul style="list-style-type: none"> ▪ de la conduite principale à l'emprise ▪ incluant vanne d'arrêt à installer dans la limite de l'emprise ▪ incluant raccordement sur le branchement de la résidence, possibilité de différents matériaux et diamètres ▪ 20 mm Ø, cuivre K-mou ▪ boîte de service en fonte 	28	unité	1 200,00 \$	33 600 \$
3.4	Poteau d'incendie avec STORZ <ul style="list-style-type: none"> ▪ modèle D67M PREMIER ▪ 2 sorties 65 mm Ø ▪ 1 sortie STORZ 100 mm Ø ▪ incluant conduite et vanne 150 mm Ø ▪ incluant protection cathodique ▪ fourniture et mise en place, incluant pierre nette et géotextile 	6	unité	6 500,00 \$	39 000 \$
3.5	Raccordement sans pression au réseau existant <ul style="list-style-type: none"> ▪ travaux exécutés avec autorisation préalable ▪ incluant "T" et raccords ▪ avec clapet anti-retour 	8	unité	3 500,00 \$	28 000 \$
3.6	Vanne d'arrêt <ul style="list-style-type: none"> ▪ 200 mm Ø ▪ boîte de vanne anti-charrue en fonte 	18	unité	1 800,00 \$	32 400 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
 PROJET : Rue Rolland
 Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et
 des réseaux d'égouts
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.32

RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
3.0	CONDUITE D'EAU POTABLE (suite)				
3.7	Désaffectation des conduites d'aqueduc <ul style="list-style-type: none"> ▪ disposition hors du site ▪ incluant enlèvement des vannes d'arrêt existantes et obturation à la conduite maitresse ▪ incluant enlèvement des vannes et poteaux d'incendie ▪ les poteaux d'incendie et vannes devront être livrés et remis à la ville, à moins d'avis contraire ▪ incluant branchements de services 	---	---	GLOBAL	10 000 \$
3.8	Essais et critères d'acceptation <ul style="list-style-type: none"> ▪ nettoyage, désinfection et essais ▪ test de conductivité 	---	---	GLOBAL	3 500 \$
3.9	Isolant thermique extrudé (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ épaisseur de 25 mm ▪ type HI-40 ▪ pour utilisation sous le sol 	300	m ²	25,00 \$	7 500 \$
3.10	Puits d'exploration <ul style="list-style-type: none"> ▪ BNQ 1809-300, article 12.2.22 	3	unité	350,00 \$	1 050 \$
4.0	ÉGOUT SANITAIRE				
	➤ BNQ 1809-300				
4.1	Désaffectation des conduites d'égout sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ disposition hors du site ▪ incluant regards ▪ incluant branchements existants 	---	---	GLOBAL	9 000 \$
4.2	Conduite d'égout sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ type DR-35 ▪ incluant excavation, assise, enrobage et remblayage ▪ la conduite d'égout sanitaire restera en fonction durant les travaux 				
4.2.1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PVC, 250 mm Ø 	525	m.lin.	180,00 \$	94 500 \$
4.2.2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PVC, 300 mm Ø 	135	m.lin.	190,00 \$	25 650 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
PROJET : Rue Rolland
Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et des réseaux d'égouts
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.32

RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
4.0	ÉGOUT SANITAIRE (Suite)				
4.3	Regard d'égout sanitaire				
4.3.1	Regard d'égout sanitaire RC-1200 <ul style="list-style-type: none"> ▪ regard circulaire en béton armé ▪ incluant déflecteur si la hauteur de chute est supérieure à 0,6 m ▪ incluant étanchéité des joints ▪ incluant guideur, cadre ajustable anti-charrue et couvert 	10	unité	6 000,00 \$	60 000 \$
4.3.2	Regard d'égout sanitaire RC-1200 <ul style="list-style-type: none"> ▪ regard circulaire en béton armé ▪ incluant déflecteur si la hauteur de chute est supérieure à 0,6 m ▪ incluant étanchéité des joints ▪ raccordement des regards d'égout sanitaire sur les conduites existantes ▪ incluant pompage des eaux et déviation 	4	unité	7 500,00 \$	30 000 \$
4.4	Cadre et couvercle <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant guideur, cadre ajustable anti-charrue et couvert ▪ incluant enlèvement et disposition des pièces existantes ▪ incluant pose et main d'œuvre 	2	unité	1 500,00 \$	3 000 \$
4.5	Essais pour vérifier la conformité du réseau d'égout sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ conforme aux normes du BNQ ▪ aux acceptations provisoire et finale 	1	unité	6 000,00 \$	6 000 \$
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE				
	➤ CCDG, section 12				
5.1	Conduite pluviale PVC DR-35, 300 mm Ø <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant excavation, assise, enrobage et remblayage ▪ incluant raccord 	60	m.lin	250,00 \$	15 000 \$
5.2	Conduite PEHD 450 mm Ø, classe R-320 <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant enlèvement et disposition des conduites existantes ▪ paroi intérieure lisse ▪ incluant excavation, assise, enrobage et remblayage 	45	m.lin	400,00 \$	18 000 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
 PROJET : Rue Rolland
 Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et
 des réseaux d'égouts
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.32

RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
5.0	ÉLÉMENTS DE DRAINAGE (suite)				
5.3	Regard d'égout pluvial RC-1200 <ul style="list-style-type: none"> ▪ regard circulaire en béton armé ▪ incluant déflecteur si la hauteur de chute est supérieure à 0,6 m ▪ incluant étanchéité des joints ▪ incluant guideur, cadre ajustable anti-charrue et couvert 	1	unité	6 000,00 \$	6 000 \$
5.4	Puisard circulaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant grille rectangulaire T-3 ajustable ▪ incluant raccord et conduite de raccordement ▪ type PB-1, 600 mm Ø ▪ incluant raccordement des conduites existantes 	7	unité	3 500,00 \$	24 500 \$
5.5	Tranchée drainante (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ tel que détail ▪ drain 150 mm Ø, perforé, classe R-320 ▪ incluant pierre nette et géotextile, type III ou IV 	50	m.lin.	70,00 \$	3 500 \$
5.6	Essais et critères d'acceptation <ul style="list-style-type: none"> ▪ conformes aux normes BNQ ▪ acceptation provisoire 	---	---	GLOBAL	2 500 \$
6.0	FOSSÉS LATÉRAUX				
6.1	Fossés latéraux à creuser ou reprofiler dans le mort-terrain <ul style="list-style-type: none"> ▪ enrochement de protection en pierre concassée calibre 100-200 mm, épaisseur 300 mm ▪ excavation et profilage des talus ▪ disposition des surplus d'excavation ▪ incluant tout équipement nécessaire ▪ avec équipement de petit gabarit 	70	m.lin.	50,00 \$	3 500 \$
7.0	TERRASSEMENT				
7.1	Déblais de 1 ^{re} classe				
7.1.1	Déblais 1re classe en tranchée commune (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ forage, dynamitage, excavation, réutilisation dans le remblai, disposition hors du site des matériaux résiduels ▪ forage et dynamitage 	100	m.lin.	200,00 \$	20 000 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
 PROJET : Rue Rolland
 Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et
 des réseaux d'égouts
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.32

RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
7.0	TERRASSEMENT (Suite)				
7.1.2	Déblais 1re classe (Provision) <ul style="list-style-type: none"> ▪ forage, dynamitage, excavation, réutilisation dans le remblai, disposition hors du site des matériaux résiduels ▪ roc massif ▪ blocaux dynamités de plus de 1,5 m³ après l'application de facteur 2/3 	300	m ²	100,00 \$	30 000 \$
7.2	Déblais de 2 ^e classe <ul style="list-style-type: none"> ▪ excavation selon les profils longitudinaux et transversaux ▪ essai de portance, lorsque requis (CCDG, article 11.10.4) ▪ quantité au m³ et calculé selon le volume théorique ▪ les matériaux de bonne qualité et les résidus de pulvérisation devront être entreposés sur un site à l'extérieur de la zone des travaux afin de pouvoir utiliser ces matériaux au chantier si cela est requis. <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux devront être protégés des intempéries - les matériaux excédentaires devront être disposés selon les normes en vigueur - incluant rechargement, transport et mise en place au site, lorsque requis ▪ blocaux non dynamités 	11 600	m ³	12,00 \$	139 200 \$
7.3	Excavation de mauvais matériaux sous la ligne d'infrastructure <ul style="list-style-type: none"> ▪ excavation et disposition de mauvais matériaux ▪ payable à l'article 7.2, selon les m³ mesurés 	---	---	---	INCLUS À 7.2
7.4	Remplacement des mauvais matériaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant fourniture, mise en place et compactage de matériaux MG-56 ▪ payable à l'article 8.1, selon les m³ mesurés 	---	---	---	INCLUS À 8.1
8.0	FONDATEMENTS DE CHAUSSÉE				
8.1	Sous-fondation <ul style="list-style-type: none"> ▪ MG-56, pierre concassée provenant d'une carrière ▪ matériaux conformes aux normes du ministère des Transports (MTMDET) ▪ épaisseur après compactage à 95% PM : 525 mm 	16 000	t.m.	18,00 \$	288 000 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
 PROJET : Rue Rolland
 Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et
 des réseaux d'égouts
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.32

RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
8.0	FONDACTIONS DE CHAUSSÉE (Suite)				
8.2	Fondation granulaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ MG-20, pierre concassée provenant d'une carrière ▪ matériaux conformes aux normes du MTMDET ▪ épaisseur après compactage à 95 % PM : 300 mm ▪ incluant entrées privées 	8 000	t.m.	20,00 \$	160 000 \$
8.3	Provision pour géotextile de renforcement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Géo-9 ou TX-R ▪ chevauchement des laizes : 600 mm minimum 	300	m ²	3,50 \$	1 050 \$
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX				
9.1	Couche de base <ul style="list-style-type: none"> ▪ ESG-14, PG 58-34 ▪ épaisseur 70 mm compactée ▪ incluant traits de scie et préparation de la surface granulaire ▪ incluant ajustement des regards, puisards 	1 630	t.m.	105,00 \$	171 150 \$
9.2	Couche d'usure <ul style="list-style-type: none"> ▪ ESG-10, PG 58-34 ▪ épaisseur 60 mm compactée ▪ incluant liant d'accrochage et nettoyage des surfaces 	1 460	t.m.	105,00 \$	153 300 \$
9.3	Dalot en enrobé bitumineux <ul style="list-style-type: none"> ▪ enrobé bitumineux payé à la tonne métrique selon l'article 9.2 du présent bordereau ▪ préparer et confectionner mécaniquement à l'aide de gabarit sur les équipements de préparation et la paveuse ▪ tel que détail 	90	m.lin.	50,00 \$	4 500 \$
9.4	Mise en forme des accotements après asphaltage <ul style="list-style-type: none"> ▪ rechargement et mise en forme par ajout de pavage recyclé concassé de type MR-7 diamètre maximum 20 mm ▪ fourniture et mise en place des granulats ▪ profilage avec une pente de 6 % en direction des fossés ▪ compactage avec outils de faibles gabarits, plaques vibrantes de gros formats 	550	m ²	5,00 \$	2 750 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
 PROJET : Rue Rolland
 Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et
 des réseaux d'égouts
 CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
 DOSSIER : 51.00.32

RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
9.0	ENROBÉS BITUMINEUX (Suite)				
9.5	Entrées privées en enrobés bitumineux <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant préparation avant pavage ▪ ajout de MG-20 au besoin (inclus à l'article 8.2 du présent bordereau) ▪ incluant traits de scie ▪ couche unique EB-10S, bitume PG 58-34 ▪ enrobés bitumineux payés à la tonne métrique (inclus à l'article 9.2 du présent bordereau) 	150	m ²	35,00 \$	5 250 \$
10.0	BORDURE ET TROTTOIR				
10.1	Bordure en béton, coulée en place <ul style="list-style-type: none"> ▪ matériaux conformes aux normes du MTMDET ▪ bordures tel que détails ▪ incluant excavation et remblayage ▪ incluant assise en pierre nette 				
10.1.1	Bordure arasée	170	m.lin.	65,00 \$	11 050 \$
10.1.2	Bordure caniveau	85	m.lin.	75,00 \$	6 375 \$
10.2	Réfection des trottoirs en béton <ul style="list-style-type: none"> ▪ enlèvement du trottoir existant ▪ sciage, excavation, préparation de l'assise, coussin, remblayage et régalinge ▪ conforme aux normes du MTMDET ▪ incluant descente pour personne à mobilité réduite ▪ tel que plan 	810	m.lin.	120,00 \$	97 200 \$
11.0	MUR DE SOUTÈNEMENT	---	---	GLOBAL	150 500 \$
11.1	Mur de soutènement <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant fourniture et mise en place de béton avec coffrage ▪ tel que détail plan de structure ▪ incluant déblais/remblai et préparation de l'assise ▪ incluant fourniture et pose de pierre concassée MG-20 ▪ incluant fourniture et pose de géotextile ▪ drain perforé avec filtre 150 mm Ø ▪ pierre nette 20 mm 				
12.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE				
12.1	Terre végétale <ul style="list-style-type: none"> ▪ épaisseur 75 mm ▪ matériaux conformes aux normes du MTMDET 	3 200	m ²	4,50 \$	14 400 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
PROJET : Rue Rolland
Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et des réseaux d'égouts
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.32

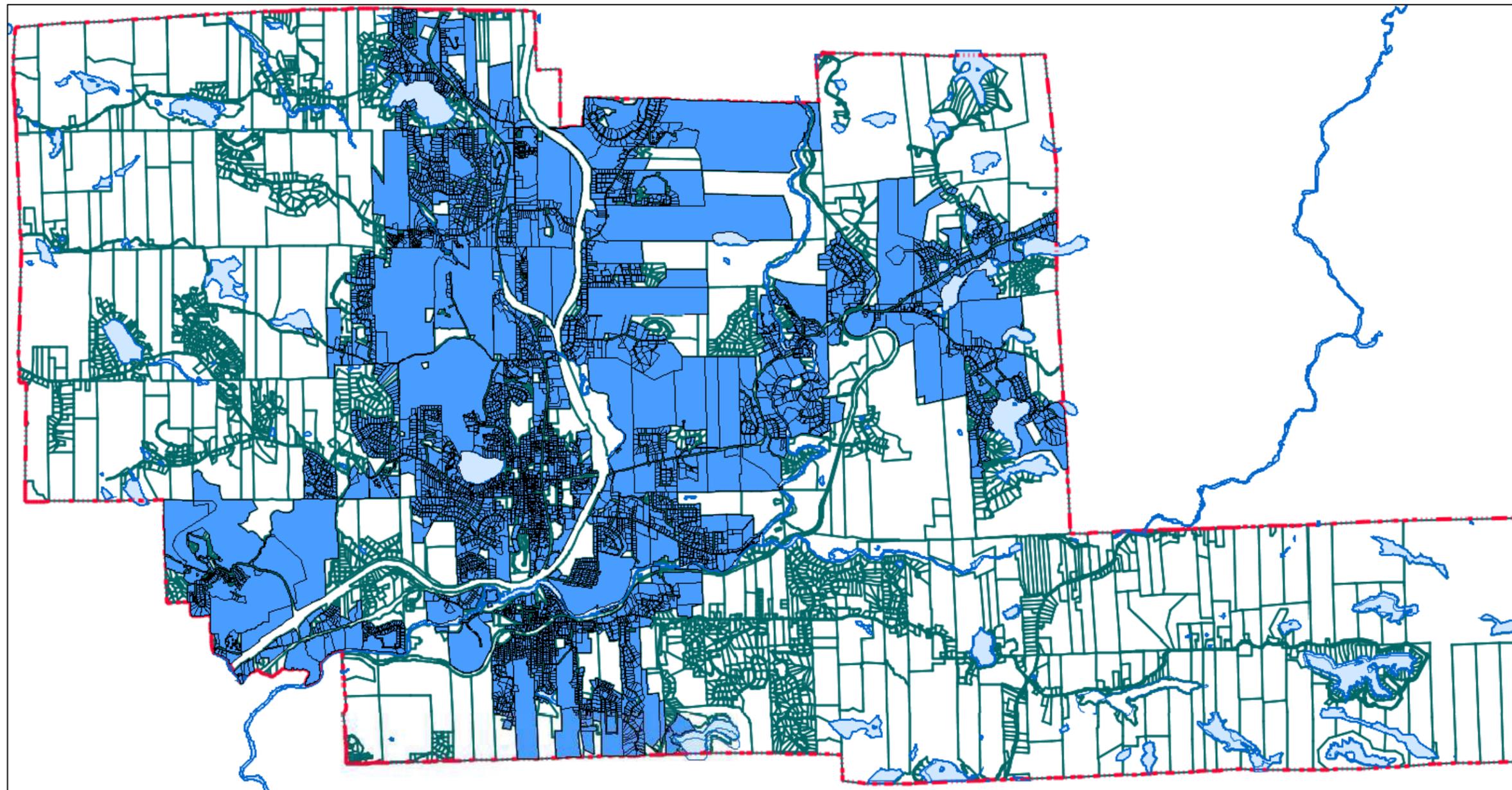
RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
12.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE (Suite)				
12.2	Engazonnement en plaques <ul style="list-style-type: none"> ▪ fourniture et mise en place ▪ inclus piquets d'ancrage, si requis 	600	m ²	7,00 \$	4 200 \$
12.3	Engazonnement par ensemencement hydraulique <ul style="list-style-type: none"> ▪ herbionik stabilisant ou équivalent approuvé ▪ épandage uniforme du mélange à gazon au taux de 120 kg/ha ▪ protection uniforme du semis par un paillis au taux de 1 400 kg/ha ▪ fibre de bois ou fibre de paille ▪ imprégnation du paillis par un agent fixateur 	2 200	m ²	2,00 \$	4 400 \$
12.4	Glissières de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>CCDG, section 18</i> 				
12.4.1	Glissières semi-rigides sur poteaux de bois ou d'acier <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant enlèvement et disposition des glissières existantes 	200	m.lin.	125,00 \$	25 000 \$
12.4.2	Bouts effilés	1	unité	800,00 \$	800 \$
12.4.3	Bouts tampons ronds	1	unité	800,00 \$	800 \$
12.5	Protection et/ou réfection des murets, mur, escaliers, aménagement, etc. tout au long des travaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'entrepreneur doit protéger tous les aménagements privés ou en faire la réfection suite aux travaux ▪ travaux manuels ou avec équipements de petits gabarits ▪ incluant : <ul style="list-style-type: none"> - main d'œuvre - équipement - matériaux - toute perte de temps / productivité 	---	---	GLOBAL	15 000 \$

DATE : Le 30 novembre 2017
PROJET : Rue Rolland
Réfection de chaussée, du réseau d'aqueduc et des réseaux d'égouts
CLIENT : Ville de Sainte-Adèle
DOSSIER : 51.00.32

RUE ROLLAND
RÉFECTION CHAUSSÉE, AQUEDUC, ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
12.0	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE (Suite)				
12.6	À la demande du maître de l'ouvrage, certains articles pourront être ajoutés				
12.6.1	Haie de cèdres de 1,2 m de hauteur	20	unité	100,00 \$	2 000 \$
12.6.2	Érable à sucre de 1,8 m de hauteur	20	unité	300,00 \$	6 000 \$
12.7	Abat-poussière <ul style="list-style-type: none"> ▪ chlorure de calcium en solution, épandu au taux de 0,6 l/m² 	16 000	litre	0,40 \$	6 400 \$
13.0	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT				
13.1	Filtre en ballots de paille	25	m.lin.	20,00 \$	500 \$
13.2	Barrière à sédiments en géotextile	25	m.lin.	20,00 \$	500 \$
13.3	Berme filtrante et trappe à sédiments <ul style="list-style-type: none"> ▪ incluant nettoyage si requis 	4	unité	400,00 \$	1 600 \$
14.0	MARQUAGE ET LIGNAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ ligne centrale ▪ lignes d'arrêt ▪ traverse piétonnière 	---	---	GLOBAL	5 000 \$
15.0	TRAVAUX NON PRÉVISIBLES (10%)	---	---	---	205 000 \$
COÛTS DE CONSTRUCTION					2 273 225 \$



VILLE DE
SAINTE-ADÈLE

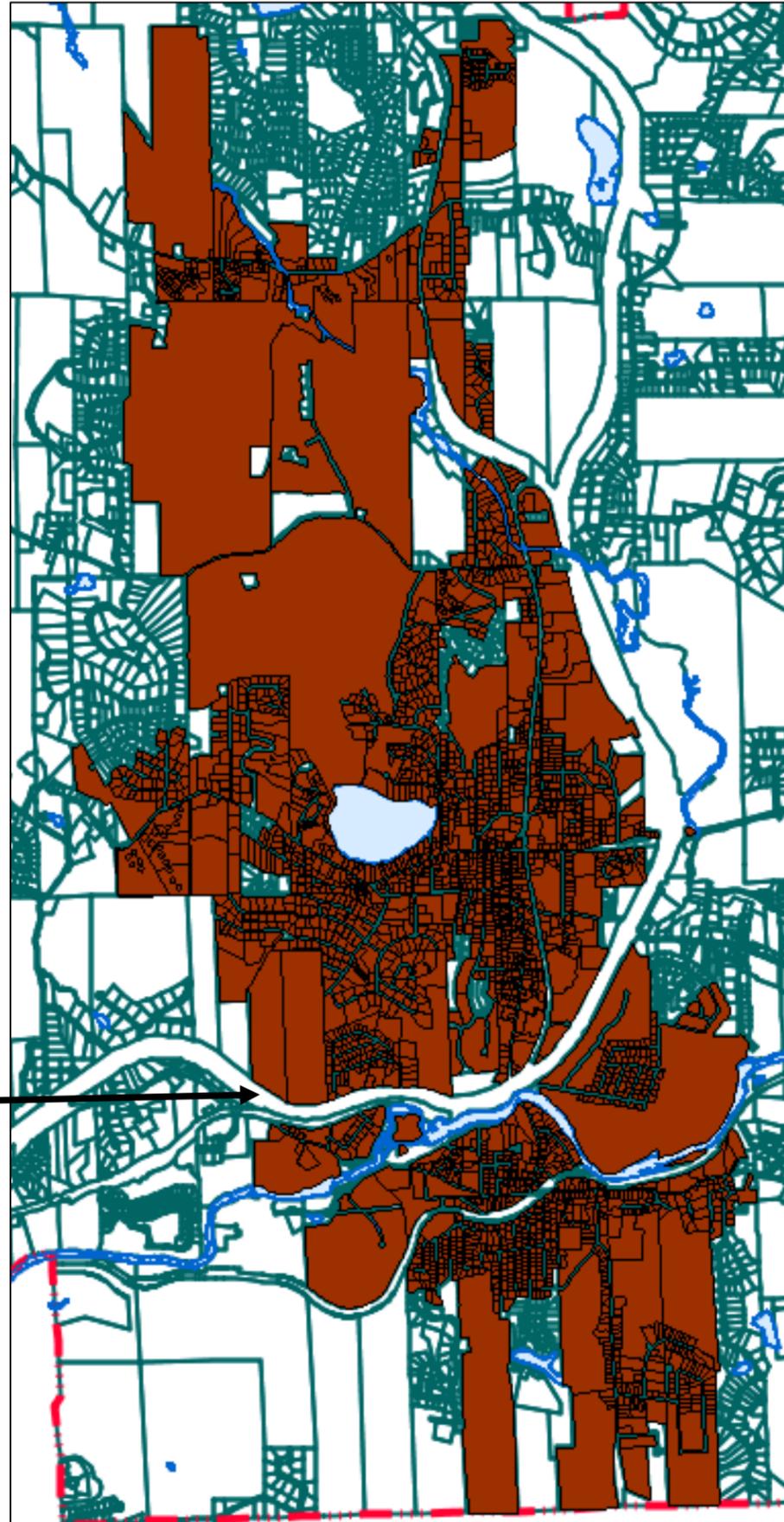


**PLAN DE TAXATION -
Travaux de réfection de la rue, des
conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire
et pluvial sur la rue Rolland**

immeubles dans le bassin de taxation
lesquels sont en bleu
12 décembre 2017

**Annexe C
RÈGLEMENT 1253**

Autoroute 15



**VILLE DE
SAINTE-ADELE**

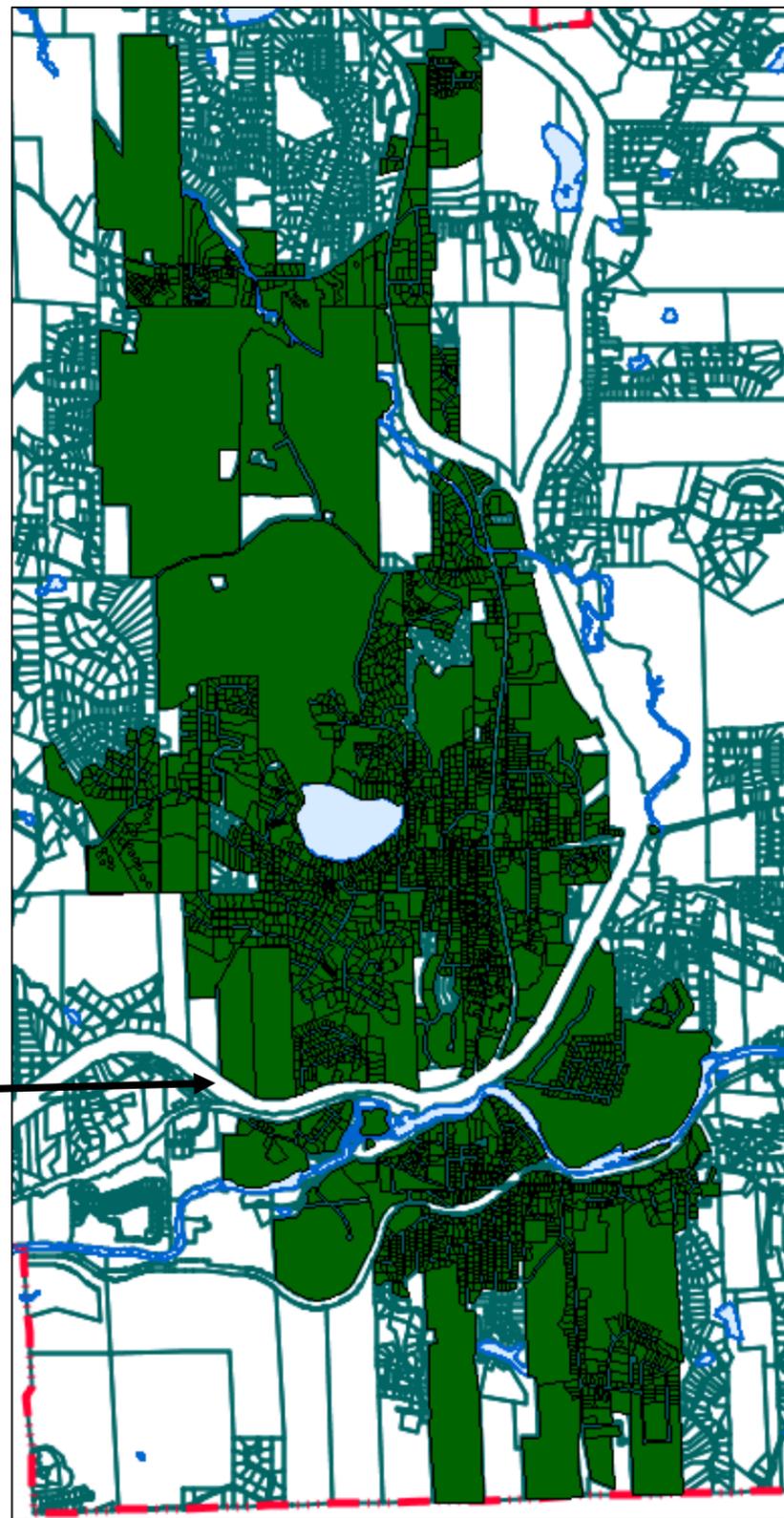


**PLAN DE TAXATION -
Travaux de réfection de la rue, des
conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et
pluvial sur la rue Rolland**

immeubles dans le bassin de taxation de
l'égout sanitaire
lequel est sélectionné en brun
12 décembre 2017

**Annexe D
RÈGLEMENT 1253**

Autoroute 15



**VILLE DE
SAINTE-ADÈLE**



**PLAN DE TAXATION -
Travaux de réfection de la rue, des
conduites d'aqueduc, d'égout
sanitaire et pluvial sur la rue Rolland**

immeubles dans le bassin de taxation
de l'égout pluvial
lequel est sélectionné en vert
12 décembre 2017

**Annexe E
RÈGLEMENT 1253**